Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260407-D2026_30-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026

Délibération 2026_30

L'an deux mil vingt-six , le sept avril à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le deux avril , s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .
Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland , Madame LIDURIN Christelle, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Madame PEDRONO Vanessa, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LE BOULER Sabrina, Madame LECLERRE Vanessa, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël, Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame GAUTHER Lucie, Monsieur DAUMER David.
Excusée et représentée : Madame HUGUET LEPERF Anaïs (pouvoir à Monsieur DAUMER David)
Secrétaire : Madame Alicia LE GUILLOUX

Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 22 / pouvoirs : 1 /Nombre de conseillers votants : 23

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique et considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;
Considérant qu'outre le Maire qui préside la commission, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil municipal.
Considérant que Monsieur Roland LORIC, Monsieur Christian SIBERT et Monsieur Franck DUVAL ont proposé leur candidature pour intégrer cette commission.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, par 23 voix pour,

- Valide la composition de la commission d'appel d'offres, à savoir Monsieur Pierre GUEGAN , Monsieur Roland LORIC, Monsieur Christian SIBERT et Monsieur Franck DUVAL ;
- Autorise Monsieur Le Maire à prendre les dispositions nécessaires et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

